10 décembre 2013
Année 7—Numéro 10

# L'Inter@ctif

REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

**Les Fêtes nous offrent une occasion unique de nous rapprocher des personnes avec qui nous partageons des valeurs, des affinités ou des amitiés.**

**Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre famille, de vivre ces doux moments.**

Annie ❄ Johanne ❄ Alexandre ❄ Guillaume ❄ Janie ❄ Sandy

Joyeux Noël !

## À voir ce mois-ci


| | |
|---|---|
| Les Grands Talents au secondaire—Volet 1 | P. 2 |
| Finales Jeux du Québec régionales | P. 5 |
| Opération WIXX | P. 6 |
| Observatoire québécois du loisir | P. 7 |
| Offre d'emploi—Québec en forme | P. 11 |
| Offre d'emploi—Loisir et sport Montérégie | P. 13 |


**Pour la périodes des fêtes nos bureaux seront fermés du 20 décembre au 05 janvier inclusivement!**

## Le Rendez-vous des Grands Talents

# Première édition réussie!

**Plus de 330 élèves du secondaire ont pris part, le 2 décembre dernier, à la toute première édition du Rendez-vous des Grands Talents, à Alma. Cette journée de formation amorçait les événements du programme de promotion et de développement des talents culturels et artistiques de la jeune relève au Saguenay–Lac-Saint-Jean.**

Au cours de la journée, les participants regroupés à la salle Michel-Côté et dans les locaux du Pavillon Wilbrod-Dufour d'Alma ont eu la chance de rencontrer différents professionnels dévoués afin d'en apprendre davantage sur les arts et les métiers de la scène. Les élèves provenant de 19 écoles secondaires de la région ont pu assister à l'une ou l'autre des six disciplines offertes en plus d'un atelier général.

Lors de l'allocution d'ouverture, le parrain de l'événement, le producteur de Québec Issime Robert Doré, a rappelé l'importance de poursuivre ses ambitions et ses rêves : «*Nombreux sont les artistes régionaux qui ont toujours cru en leur potentiel. Jérôme Couture et François Lachance ont tous deux pris part à des événements comme celui-ci avant de se faire connaître sur la scène provinciale*.»

Rappelons que cette journée de formation est le premier des trois volets du programme élaboré en septembre 2012 par les animateurs de vie étudiante des écoles secondaires de la région et par l'agent de développement en loisirs du RLS, Guillaume Bégin. Le Rendez-vous des Grands Talents est présenté par le RLS Saguenay–Lac-Saint-Jean en collaboration avec les quatre commissions scolaires de la région.

Dès janvier 2014, tous les jeunes inscrits au programme pourront présenter leurs numéros lors de la sélection locale organisée par chacune des écoles participantes. Chaque école devra alors choisir un numéro lauréat qui se produira sur scène lors de la 2e édition du spectacle régional des Grands Talents au secondaire, en avril 2014!

Au total, plus de 16 000 personnes sont rejointes annuellement par les activités de l'événement : les étudiants, les jeunes artistes, le personnel des écoles, les parents et amis des jeunes participants, les spectateurs, les bénévoles, les organisateurs, les animateurs, les techniciens et les artistes invités.

Bravo aux nombreux et grands talents de la région!

Sur la photo de gauche: Roxane Thibeault, présidente de la commission scolaire Lac-Saint-Jean et représentante des commissions scolaires de la région; Sylvie Beaumont, conseillère municipale de Ville d'Alma; Marc-André Leblond, vice–président du Regroupement loisirs et sports Saguenay-–Lac-Saint-Jean, Guillaume Bégin, agent de développement en loisirs et coordonnateur régional du programme, Robert Doré et Myriam Bouchard de Québec Issime, parrain de l'édition 2013-2014.

Sur la photo de droite : Les formateurs de la première édition du Rendez-vous des Grands Talents.

Rangée du haut: Jennifer Tessier, Yolaine Simard, Manon Dufour, Pascal Bouchard, Carl Simard, Émilie Gilbert-Gagnon, William Croft, Marylin Potvin, Mélissa Ratté, Danny Lapierre, Catherine Fillion et Robert Doré, parrain.

Rangée du bas : Jason Hudon, David Leblanc et Myriam Bouchard, directrice de production pour Québec Issime.

Lors du mot d'ouverture

Merci à nos précieux bénévoles!

# Merci à nos partenaires

## Parrain du programme

Québecassime

## Partenaire présentateur

RLS
REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

## Partenaire Platine

COMMISSION SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE

COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

COMMISSION SCOLAIRE du Pays-des-Bleuets

Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

## Partenaire Argent

Enrichir le Québec de sa relève
jeunes.gouv.qc.ca

VILLE D'ALMA

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

# FINALES RÉGIONALES DES JEUX DU QUÉBEC – Hiver 2014

**Toute la population est invitée à venir encourager nos jeunes athlètes lors des compétitions à l'horaire.**

| FINALES RÉGIONALES JANVIER 2014 | |
|---|---|
| **Tennis de table 18 janvier 2014**<br>Centre Mario Tremblay, Alma<br>Info : Rachel Crevier<br>rachel.crevier@calma.qc.ca | **Nage synchronisée, 25 janvier 2014**<br>Piscine Dominique Racine, Chicoutimi<br>Info : Caroline Blackburn,<br>caroline_blackburn@uqac.ca |
| **Patinage de vitesse, 25 janvier 2014**<br>Centre Georges Vézina, Chicoutimi<br>Info : Chantal Gauthier<br>chantal.gauthier@cometesdechicoutimi.com | **Haltérophilie, 25 janvier 2014**<br>Club dominor, Normandin<br>Info : Richard Guénard,<br>guenriche@destination.ca |
| **Curling, 25 et 26 janvier 2014**<br>Centre civique, Dolbeau-Mistassini<br>Info : Sylvie Robitaille<br>robitaille.sylvie@sympatico.ca | **Patinage artistique, 25 et 26 janvier 2014**<br>Centre Benoit Lévesque, Roberval<br>Info : Kathleen Gagnon<br>kathleen_gagnon@hotmail.com |
| **Ski Alpin, 26 janvier 2014**<br>Mont Fortin, Saguenay<br>Info : Pierre Duchaine,<br>pduchaine02@gmail.com | **Judo, 26 janvier 2014**<br>École des Grandes-Marées, La Baie<br>Info : Gharly Maltais,<br>char_lie@hotmail.com |

WIXX

## *Inscrivez votre organisme avant le 31 mars 2014 et courez la chance d'obtenir la présence d'Étienne Boulay et de l'escouade WIXX chez vous!*

En prime pour chaque jeune

- Le macaron officiel
- Un autocollant WIXX

*Une expérience inoubliable pour les jeunes!*

Tous les détails sur
www.OPERATIONWIXX.ca

# *Comment participer?*

1. Formez des équipes mixtes;
2. Inscrivez votre organisme à la mission Hockey bottines sur www.OPERATIONWIXX.ca;
3. Recevez vos objets promotionnels gratuits (macarons officiels et autocollants WIXX);
4. Organisez des joutes régulièrement et distribuez macarons et autocollants aux jeunes pour souligner leur participation.

*Code*

### *Macaron*

Sous chaque macaron se trouve un code qui permet aux jeunes d'accumuler des points WIXX sur le site WIXX.ca

### *En prime!*

Un paquet d'affiches pour votre organisme

Tous les détails sur
www.OPERATIONWIXX.ca

Québec EN FORME

L'Observatoire québécois du loisir a récemment publié deux bulletins, en voici un aperçu. Pour obtenir les bulletins complets consultez: www.uqtr.ca/oql

# L'évolution du temps de loisir au Québec, 1986-2010
# Première partie: La durée du temps de loisir

VOLUME 11, NUMÉRO 6-2013

Gilles Pronovost, professeur émérite
Département d'études en loisir, culture et tourisme, UQTR

## Le temps de loisir poursuit sa chute, mais de manière moins accélérée

Comme je le signalais à propos de l'enquête de 2005, pour la première fois depuis que l'on dispose de telles données, le temps de loisir a diminué au passage du vingt et unième siècle, en raison principalement de l'accroissement du temps de travail. Or, l'enquête de 2010 permet de conclure qu'il s'agit sans doute d'une tendance lourde puisque pour l'ensemble de la population québécoise, le temps de loisir a diminué d'un peu plus d'une heure en cinq ans, de près de trois heures en 12 ans. Cela signifie que sur les 168 heures de la semaine, la société québécoise consacre moins d'heures au loisir. Cependant, au total, l'ensemble des Québécois consacre toujours plus de temps au loisir qu'au travail, en raison de l'importance de la population qui n'est pas sur le marché du travail (étudiants, retraités, etc.).

## Il en va de même pour la population sur le marché du travail

Si l'on ne tient compte que de la population active, les travailleurs sur le marché du travail consacrent deux heures de plus au travail qu'il y a cinq ans, près de quatre heures de plus en une douzaine d'années. Dans ces circonstances, on ne sera pas surpris d'observer que le temps de loisir des travailleurs a chuté dans les mêmes proportions que dans l'ensemble de la population (1,3 heure de moins par semaine). Chez les actifs, entre 1998 et 2005, chaque heure additionnelle de travail induisait une réduction du temps de loisir équivalant à 120 % de ce temps contraint; entre 2005 et 2010, le ratio s'est abaissé à 65 %. Autrement dit, à l'entrée du vingt et unième siècle, chaque minute additionnelle de travail équivalait à 1,20 minute de moins de loisir, alors que présentement elle équivaut à 0,65 minute de moins.

## Plus de temps consacré à soi et aux enfants

Mais alors, où donc est passé tout ce temps? Si on s'en tient uniquement à la population active, en cinq années on a diminué le temps consacré aux tâches ménagères, aux courses diverses (achats et services) et au bénévolat pour le reporter sur les soins à la personne et les soins aux enfants. En cinq ans, un peu plus de 3,5 heures par semaine ont fait l'objet d'un échange; en 12 ans, presque deux fois plus. Temps de travail et temps de soins ont été les grands gagnants; loisir, vie associative et contraintes diverses (tâches ménagères, courses) ont été les grands perdants. On peut ainsi observer que tout accroissement du temps consacré au travail induit une diminution quasi équivalente du temps consacré au loisir, c'est l'essentiel des déplacements de temps.

## Des moyennes canadiennes semblables qui cachent des mouvements du temps différents

En 2010, le budget temps québécois était très près de la moyenne canadienne, à peine quelques fractions d'heure de travail ou de loisir les différencient, tant dans la population en général que dans la population active. Cependant, la diminution du temps de loisir a été plus importante en raison du fait que le Québec consacrait il y a une dizaine d'années beaucoup moins de temps au travail (trois heures de moins dans la population active), donc plus de temps au loisir (une heure de plus). Il en est résulté une décélération du temps de loisir beaucoup plus brusque que ce qui a été observé dans l'ensemble du Canada, d'autant plus que le temps de travail s'est accru au Québec pour rejoindre la moyenne canadienne, qui, elle, a légèrement diminué.

### La télévision occupe toujours la part la plus importante du temps de loisir

Dans la décennie de 1980, la télévision accaparait environ la moitié de chaque heure additionnelle de temps libre dont bénéficiait la population québécoise. Au fil du temps, ce ratio s'est abaissé pour atteindre à peine le tiers du temps libre vers la fin du vingtième siècle, principalement au profit d'activités de socialisation (rencontres, repas entre amis ou parents, etc.). Mais depuis, on assiste à une remontée de la place de la télévision dans le temps libre : le temps total télévisuel s'est accru de deux heures par semaine entre 2005 et 2010, alors que le temps consacré à d'autres modes d'écoute (enregistrements, location de films) demeurait stable pour n'occuper que moins de 10 % de l'ensemble du temps passé devant le petit écran, tendant à se stabiliser voire à diminuer.

### Malgré une légère diminution du temps consacré à la pratique sportive, celle-ci occupe toujours le même poids dans le temps libre total

Le déclin de la pratique sportive est bien étayé par divers sondages. Il s'est accru jusqu'à quatre heures par semaine en 1998, pour fléchir légèrement mais régulièrement par la suite. Cependant, le temps total que la population québécoise consacre au sport occupe toujours le même poids dans l'ensemble du temps libre disponible, ce qui signifie que le déclin du temps consacré au loisir induit une diminution équivalente du temps sportif.

### Une chute marquée des activités de socialisation : être de plus en plus seul

Il existe une catégorie d'activités que l'on peut classer dans les «activités de socialisation». Elles rassemblent des activités telles que «socialiser dans une résidence privée» (avec ou sans repas), «rencontres dans un restaurant», «soirées, visites», etc. On constate indéniablement une chute marquée du temps consacré à de telles activités. Leur poids dans le temps libre diminue régulièrement depuis une dizaine d'années, de manière deux fois plus importante que la diminution observée du temps consacré au loisir. Au sein du temps libre, ce type d'activités n'obéit donc pas à la même logique que la plupart des autres catégories : elles ne sont pas nécessairement affectées de la même manière par l'augmentation du temps de travail, elles décroissent plus rapidement que le temps libre, et elles n'obéissent sans doute pas à la dialectique «échange de temps», comme on l'a observé pour les tâches domestiques, la vie associative ou les soins aux enfants. De fait, on observe une tendance à long terme à l'augmentation d'activités en solitaire, et à la stagnation ou la diminution d'activités en famille ou avec des amis. Par exemple, entre 1986 et 2010, on est passé à une heure et quarante de plus par jour d'activités en solitaire.

### Pratiques en amateur et «culture de sorties» : l'attrait du numérique change la donne

Même si la mesure de cette catégorie d'activités reste plutôt limitée dans les enquêtes d'emploi du temps, l'analyse rétrospective indique clairement que le temps qui leur a été consacré s'est accru dans la décennie de 1980 jusqu'au milieu de la décennie de 1990, et même qu'elles ont accru leur poids, si minime soit-il, dans le temps de loisir. Or, au tournant du siècle, on a constaté un déclin assez prononcé au point qu'en 2010 le temps consacré aux pratiques en amateur n'était plus que la moitié de celui qu'on relevait il y a une vingtaine d'années.

Le même mouvement s'observe en ce qui concerne les « sorties » (spectacles de toutes sortes, cinéma, fréquentation d'établissements culturels ou touristiques), avec cependant un décalage d'une dizaine d'années. La progression est constante jusqu'en 2005, mais on observe maintenant un début de chute.

S'agissant des pratiques en amateur, Olivier Donnat explique qu'elles marquent le pas «en raison de l'attrait exercé auprès des jeunes générations par les nouvelles formes de production de contenus offertes par le numérique». Quant aux sorties de toutes sortes, un double mouvement de baisse de fréquentation des jeunes générations, jumelé à l'accroissement de la scolarité et une tendance certaine au vieillissement des publics, explique sans doute ce mouvement régulier d'accroissement du temps qui leur est consacré jusqu'à la fin du siècle dernier et de son tassement marqué depuis lors.

Observatoire québécois du loisir

VOLUME 11, NUMÉRO 7-2013

# L'évolution du temps de loisir au Québec, 1986-2010
# Deuxième partie: La structure du temps de loisir

Gilles Pronovost, professeur émérite
Département d'études en loisir, culture et tourisme, UQTR

### La structure du temps libre est la même chez les actifs que dans l'ensemble de la population

Même si la population active consacre moins de temps au loisir en raison de sa présence sur le marché du travail, le poids des différentes catégories d'activités reste presque le même dans l'ensemble du temps disponible pour le loisir. Par exemple, que l'on soit sur le marché du travail ou pas, la télévision accapare 42 % du temps libre total disponible et il en va de même pour les autres catégories : 10 % à 12 % du temps libre consacré au sport, le quart aux activités de sociabilité, etc.

### La durée du temps de loisir tend à épouser une structure semblable selon les âges de la vie, quelle que soit la période

En raison de la grande sensibilité du temps de loisir au temps de travail, le loisir disponible tend à décroître à mesure que l'on s'insère dans la vie active, son point le plus bas se retrouvant toujours chez les personnes de 35 à 44 ans. La courbe ascendante débute vers 45 ans mais s'affirme plus clairement dans la population âgée de 55 à 64 ans.

### Le temps consacré à la vie associative a connu son apogée en 1992, en grande partie à cause des personnes de 55 ans et plus, chez qui il a chuté de 50 % en 10 ans, mais il est reparti à la hausse depuis quelques années, sauf dans la population active

Cependant, au vu des données selon l'âge, on peut conclure que ces mouvements du temps consacré au bénévolat se sont produits principalement chez les personnes de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus ont accru leur temps consacré aux associations depuis une douzaine d'années. De plus, le temps associatif a poursuivi sa chute dans la population active.

### Si le temps consacré à la pratique sportive tend à diminuer, il occupe toujours le même ratio par rapport au temps libre disponible et cette tendance tend à se généraliser au fil des âges de la vie

Il a été souligné que malgré la diminution effective du temps consacré au sport, son importance relative s'est maintenue au fil du temps. Le temps sportif est passé de 6 % du temps de loisir disponible en 1986 à 10 % dès 1992, et même à 12 % dans la seule population sur le marché du travail depuis 1998. Au fil des âges de la vie, les personnes de 45 à 54 ans ont adopté le même comportement dès 1992 et celles de 65 ans et plus ont fait de même à partir de 2005. On peut en conclure qu'une sorte de norme sportive est maintenant observable : quel que soit le temps libre dont on dispose, un effort certain est sans doute fait pour consacrer à l'activité physique une proportion constante de ce temps.

### Temps de loisir et rapports hommes/femmes

Toutes les enquêtes sur l'emploi du temps montrent que la structure des temps sociaux diffère selon le genre. De façon générale, les femmes travaillent moins d'heures que les hommes, consacrent plus de temps aux tâches domestiques et aux soins aux enfants, …et jouissent de moins de temps libre. Les femmes ont tout particulièrement été affectées par la chute du temps de loisir au passage du vingt et unième siècle. Entre 1998 et 2010, cette chute a atteint 3,7 heures de leur côté, alors que chez les hommes elle a été presque deux fois moindre. Cela s'explique en grande partie par une hausse du temps de travail de 4,7 heures chez les femmes

alors que celui-ci demeurait stable chez les hommes. Les femmes ont compensé l'augmentation de leur temps de travail par une diminution de leur temps libre et de leur temps consacré aux tâches domestiques, ce qui leur a permis de maintenir la durée de leur temps personnel et même d'accroître légèrement leur temps de soins aux enfants.

Cependant, un mouvement très net de convergence se dessine. Par exemple, alors qu'il y a une vingtaine d'années les hommes sur le marché du travail ne consacraient aux tâches domestiques que 50 % du temps des femmes, le ratio est maintenant de 70 %. Pour les soins aux enfants, l'équilibre hommes femmes est pratiquement atteint, quoiqu'un léger écart demeure quand on tient compte du nombre d'enfants. Ce sont les ratios du travail et du loisir qui tendent à un déséquilibre constant à travers le temps.

Au sein du temps libre, les principales différences entre les hommes et les femmes peuvent se résumer ainsi : les femmes sont plus actives dans l'ensemble du secteur culturel et dans celui de la lecture en particulier; elles consacrent près de deux heures de moins que les hommes à des activités sportives et cette tendance semble constante. Ajoutons encore que les différences tendent à s'amenuiser au chapitre de la vie associative, la parité étant atteinte en raison d'un mouvement de diminution chez les femmes et d'accroissement chez les hommes.

### Ce sont les parents sur le marché du travail qui subissent les plus fortes tensions

De toutes les catégories de population, ce sont les parents sur le marché du travail qui subissent le plus fortement les contrecoups de la hausse du temps de travail. Qu'on en juge! Les mères actives consacrent environ 42 heures par semaine au travail, temps de déplacement inclus; ce temps s'est accru de deux heures entre 1998 et 2005 et de trois heures depuis; elles disposent maintenant du plus faible temps de loisir jamais mesuré dans les enquêtes canadiennes. Quant aux pères actifs, leur semaine de travail s'est stabilisée à environ 50 heures par semaine et eux aussi disposent du plus faible temps de loisir jamais mesuré; seule note positive dans leur cas, ils ont réussi à accroître d'une heure par semaine le temps qu'ils consacrent aux activités sportives. Malgré toutes les contraintes que les parents subissent, on remarquera l'effort actuel pour accroître malgré tout le temps consacré aux enfants, soit deux heures de plus pour les pères et une heure de plus pour les mères. Chez les parents, la différence de ratio loisir entre les femmes et les hommes tend à être moins importante que dans l'ensemble de la population.

## POSTE DE RESPONSABLE PROJET

Le poste combine 2 volets

**Volet 1 : Plan d'action régional sur les saines habitudes de vie**

Le titulaire du poste collabore, avec les membres de la table intersectorielle régionale sur les saines habitudes de vie, dans la conception et l'implantation du plan d'action régional sur les saines habitudes de vie. Il assiste les acteurs régionaux et locaux dans la mise en œuvre des priorités en ce qui concerne l'adoption d'un mode de vie sain et actif.

De plus, le titulaire :

- participe à la préparation de rencontres et de forums régionaux;
- rassemble, analyse et structure l'information tirée du milieu;
- procède à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan d'action annuel;
- informe les membres de la Table intersectorielle régionale sur les saines habitudes de vie des opportunités qui permettent l'avancement du projet et la mobilisation des partenaires.

**Volet 2 : Projet régional de formation sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie**

Le titulaire du poste collabore, avec les membres de la table intersectorielle régionale sur les saines habitudes de vie et son comité de formation, à identifier les besoins et à produire un plan de formation sur le thème des environnements favorables reliés aux saines habitudes de vie. Il voit à l'adaptation continue des sessions de sensibilisation ou de formation pour tenir compte des expériences vécues.

De plus, le titulaire :

- participe à la formation nationale prévue pour tous les agents régionaux;
- analyse, adapte et planifie l'intervention de formation selon les différents milieux de formation;
- planifie les éléments logistiques de chaque session et s'assure qu'ils contribueront à l'atteinte des objectifs;
- livre les activités de formation et de sensibilisation, en fait l'évaluation et le suivi auprès des responsables;
- collabore avec les formateurs des autres régions et la coordination nationale pour établir les thèmes prioritaires à développer dans les prochaines sessions.

**Qualifications requises**

- Diplôme universitaire dans une discipline appropriée (récréologie, enseignement, éducation physique, kinésiologie, etc.).
- Expérience en gestion de projet ou expérience significative en concertation et en développement des communautés locales.
- Bon jugement et capacité à faire preuve de souplesse dans diverses situations.
- Capacité à travailler de façon autonome et d'interagir efficacement avec son supérieur et son équipe.
- Connaissance des principes de l'éducation aux adultes et de l'animation de groupes.
- Bonne connaissance en informatique (suite Office).
- Connaissance du milieu, serait un atout.
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française parlée et écrite.

Suite….

**Aptitudes recherchées**

- Avoir un intérêt marqué pour le développement des saines habitudes de vie.
- Compétences en leadership, en organisation, en gestion de projet et en communication.
- Autonomie, créativité, motivation et engagement.
- Capacité d'animer et de travailler avec des partenaires multiples (scolaire, municipal, santé, communautaire, etc.).

**Type d'emploi** : Contractuel
**Horaire de travail** : 35 heures/semaine
**Nécessaires** : Posséder un permis de conduire valide et une voiture.
**Lieu de travail** : Volet 1 : Centre alternatif de déplacement urbain de Saguenay situé au 1733, boulevard Saint-Paul, Chicoutimi G7J 3Y3
Volet 2 : Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean situé au 930, rue Jacques-Cartier Est Chicoutimi G7H 7K9
**Rémunération** : 25 $/heure.
**Entrée en fonction** : Lundi 6 janvier 2014

Faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae avant le 12 décembre 2013 à 17h00 à l'une des adresses suivantes :

- par courriel à : stephane.fortin@cadus.ca
- par la poste à: Centre alternatif de déplacement urbain de Saguenay (CADUS)
  Stéphane Fortin
  1733, boulevard St-Paul
  Saguenay (Québec) G7J 3Y3

**P.S. Seules les personnes retenues pour entrevue seront contactées.**

# OFFRE D'EMPLOI

**Poste :** Directeur général
**Région de travail :** Montérégie
**Fin du concours :** Vendredi, le 3 janvier 2014
**Date d'embauche :** Mi-mars 2014

## Mission

Reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à titre d'Unité régionale de loisir et de sport pour réaliser le mandat de la mission régionale en loisir et en sport sur le territoire de la Montérégie, Loisir et Sport Montérégie s'est donné comme mission de promouvoir le loisir et le sport sur le territoire de la Montérégie, d'en assurer la défense et le développement et de stimuler la concertation et le partenariat entre les différents intervenants du monde municipal, scolaire et associatif.

Dans la poursuite de ses mandats, LSM sollicite des candidatures pour combler le poste de :

## DIRECTEUR / DIRECTRICE GÉNÉRAL(E)

Dans le contexte d'une révision de la Politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique en cours par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), les enjeux majeurs pour le directeur général sont :

1. D'adapter et de mobiliser le milieu et les ressources internes vers les rôles et responsabilités découlant de cette nouvelle politique;
2. D'adapter les services et les priorités en fonction des ressources financières disponibles (Ministère et partenariats d'affaires avec le milieu);
3. Revoir les rôles et responsabilités du personnel permanent en lien avec les nouvelles orientations de la politique du MELS en matière de sport, de loisir et d'activité physique

## Principales fonctions

Sous l'autorité du président du conseil d'administration, il effectue les principales fonctions suivantes :

- Prépare l'ordre du jour et convoque, selon les besoins, le comité exécutif et le conseil d'administration. Rédige les procès-verbaux et assure le suivi des décisions;
- Assure la préparation du plan d'action triennal tel que requis par l'entente avec le MELS;

Suite….

- Assure la préparation du plan d'action annuel qui en découle: des prévisions budgétaires, du rapport annuel des activités et des états financiers de LSM;
- Fait régulièrement un rapport des travaux au conseil d'administration;
- Met en place les mécanismes nécessaires afin d'assurer une saine gestion des ressources financières et matérielles de l'organisation;
- Assure le recrutement, la sélection et la formation du personnel;
- Dirige les ressources humaines à sa disposition, assigne les mandats, supervise leur travail et procède à l'évaluation du personnel annuellement;
- Négocie le renouvellement de la convention collective de travail;
- Recherche et facilite la concertation et la complémentarité avec les partenaires;
- Représente l'organisation auprès des diverses instances externes;
- Élabore des stratégies de collaboration avec les divers partenaires régionaux (CRÉ, MRC, ASSSM, Québec en Forme, ...);
- Assure le respect des ententes et le contrôle financier des organismes récipiendaires d'aide financière, soit : les Scouts de la Montérégie, le Réseau du sport étudiant du Québec Montérégie (RSEQ), les FADOQ Richelieu-Yamaska et Rive-Sud-Suroît, Zone Loisir Montérégie, etc.;
- S'assure de la négociation et de l'application d'ententes avec d'autres organismes relativement à des contrats de service, à la recherche, etc.

## Exigences

**... Formation et expérience**

La personne recherchée possède une formation universitaire en récréologie ou toute autre discipline connexe, jumelée à une expérience pertinente d'au moins 10 ans en matière de loisir et de sport, dont 5 ans à titre de gestionnaire. La connaissance du milieu institutionnel et associatif impliqué dans le domaine du loisir et des sports serait un atout.

**... Habilités en gestion**

Détenant d'excellentes capacités de planification, d'organisation et de contrôle, la personne recherchée sait utiliser son leadership afin de mobiliser le milieu et les ressources de LSM.

**... Habilités personnelles**

- Possédant un esprit d'analyse et de synthèse, la personne doit posséder de l'habilité stratégique compte tenu de la complexité de l'organisation;
- Bon en communication orale et écrite, le candidat doit être capable de travailler en équipe.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

La rémunération est établie en fonction des compétences du candidat retenu. De plus, LSM offre une gamme d'avantages sociaux concurrentiels.

## CANDIDATURE

Si cet emploi vous intéresse et que vous croyez répondre aux exigences établies, faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avant vendredi le 3 janvier 2014 à l'adresse suivante :

Loisir et Sport Montérégie
a/s M. Mario Chamberland, directeur général
3600, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 8E3
ou par courriel à : mchamberland@loisir.qc.ca

Seuls les candidates et candidats retenus pour une entrevue recevront un accusé de réception.

# Rejoignez la page Facebook du RLS !

J'aime

## L'équipe :

*Annie Bigras*
*directrice générale*
*directeur@rls-sag-lac.org*

*Johanne Doucet*
*adjointe-administrative*
*rls@rls-sag-lac.org*

*Alexandre Lallemand*
*agent de développement*
*agent.sport@rls-sag-lac.org*

*Guillaume Bégin*
*agent de développement*
*agent.loisir@rls-sag-lac.org*

*Janie Maltais*
*agente de communication*
*agent.communication@rls-sag-lac.org*

***L'inter@ctif :***
*Conception : Johanne Doucet*
*Prochaine date de tombée : 10 février 2013*

Éducation, Loisir et Sport Québec

*Le Regroupement loisirs et sports est subventionné par ce ministère.*

## Heures d'ouvertures des bureaux du RLS

**Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13 h à 16h**

## Parutions de l'Inter@ctif

Prochaine parution le 15 février 2014

L'inter@ctif s'avère un bulletin électronique tiré à plus de 600 exemplaires. Son contenu est axé sur les activités qui se déroulent au cours du mois de la diffusion ou sur des informations spécifiques pouvant intéresser nos lecteurs. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles avant le 10 de chaque mois à : **rls@rls-sag-lac.org.**

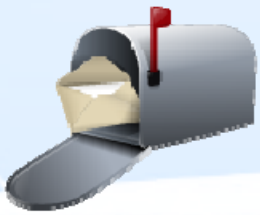

**414, rue Collard O.**
**Alma (Qc) G8B 1N2**

**Tél.: 418 480-2228**
**Fax: 418 668-0265**

**www.rlssaguenaylacstjean.com**